



T2 A35 R+3

SURFACES HABITABLES	
Entrée	3.14 m ²
Séjour - Cuisine	21.03 m ²
Chambre 1	13.41 m ²
SDE - WC	6.97 m ²
TOTAL APPARTEMENT	44.55

SURFACES EXTERIEURES	
Balcon	6.81 m ²
TOTAL surface extérieure	6.81

SEUILS	Int - Ext	Int - Ext	Int - Ext
	Type 1	Type 2	Type 3
LC	ETEL	LL	LL
AV	VR	SL	SL
GC	VRE	LV	LV
PV		C	C
PL	TV	R	R
		TRI	TRI
		RP	RP

LEGENDE	Retombée de poutre	Faux-plafond	Limite carrelage
	Sèche-serviette	Radiateur	Fenêtre
Applique lumineuse ext.	Gaine technique	Porte-Fenêtre	

DATE: 10/05/2019 | ECHELLE: 1/50 | INDICE: 1

MFR ARCHITECTES
10 rue de Paradis
75010 PARIS

Arche PROMOTION
59 rue de Provence TSA 50033
75437 PARIS Cedex 09

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.